

## ANNULATION

### D'UN PERMIS DE DEMOLIR

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
<b>Demande d'annulation réceptionnée le 31 Janvier 2024</b>	<b>N° PD 068 376 23 J 0011</b>
<b>Par :</b> Monsieur André ROTH <b>Demeurant à :</b> 5 rue des Romains 68390 BATTENHEIM <b>Pour :</b> Démolition d'une partie du mur de clôture <b>Sur un terrain sis à :</b> 7 rue de la Forêt Cadastré : 05154, 05155, 05242	<b>Destination : Habitation</b>

#### Le Maire

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande de Permis de démolir déposée le 22/11/2023 par Monsieur André ROTH, pour la démolition partielle du mur de clôture, et accordée le 01/12/2023,

Vu la demande d'annulation reçue le 31 Janvier 2024,

#### ARRETE

**ARTICLE UNIQUE :** la demande Permis de démolir susvisée est **annulée**.

Fait à WITTENHEIM

Le 13 FEV. 2024

Joseph WEISBECK

Adjoint au Maire,

Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

